



Conditions Générales

1 - Identification de l'entreprise

SAS Netemedia au capital de 10 000 €
 Adresse : 8 rue Calmels 75018 Paris
 SIRET: 51073163100014
 RCS Paris : 510 731 631

2 - Objet

Netemedia fournit des prestations informatiques et multimédia.

- Création, hébergement, référencement de sites WEB, création de logos.
- Réservation de nom de domaine.
- Conception et réalisation de logiciels et d'applications multimédias.
- Conseil pour le déploiement de solutions informatiques, mise en place de parc informatique.

3 – Domaine d'application

3.1 - Les présentes conditions générales s'appliquent à toute prestation réalisée par Netemedia pour le compte des clients et autres contractants ou donneur d'ordre (ci-après cocontractant). Lorsque Netemedia est amené à faire intervenir des tiers agissant sous couvert de Netemedia, tels que des sous-traitants, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le cocontractant, les présentes conditions s'appliquent également à ces tiers, dès lors que leur intervention n'a pas fait l'objet d'un accord formalisé, comprenant des dispositions plus précises et/ou non compatibles avec le présent document.

3.2 - Toute commande passée à Netemedia, toute acceptation d'une proposition commerciale de Netemedia, ainsi que tout commencement d'exécution par Netemedia de ses prestations emporte, sauf dispositions contraires explicites, acceptation et entrée en vigueur des présentes conditions générales par le cocontractant.

3.3 - Les présentes conditions générales peuvent être complétées ou amendées par des conditions particulières expresses, notamment pour les

prestations d'hébergement et de réservation de noms de domaine.

4 - Responsabilité

4.1 - Netemedia s'engage dans le cadre d'une obligation de moyens à tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure qualité et régularité des services qu'il apporte.

4.2 - Netemedia ne peut être tenu pour responsable de quelque dommage que ce soit subi par le client, y compris les pertes ou les altérations de données. Les dommages indirects, tels que perte d'exploitation, de commandes ou de chiffres d'affaires sont expressément exclus.

4.3 - Le cocontractant est seul responsable, notamment, de l'usage qu'il fait des résultats de l'intervention.

4.4 - Netemedia ne saurait être responsable des liaisons de tous types, assurées par d'autres prestataires.

4.5 - Netemedia ne saurait être responsable des dégâts accidentels ou volontaires causés par des tiers au client du fait de sa connexion à Internet.

4.6 - Netemedia ne saurait être responsable, dans le cadre d'un site géré par le client ou par Netemedia, de la perte, du vol ou de la diffusion des codes d'accès client.

4.7 - Pour toute commande de création et d'hébergement, Netemedia se réserve le droit de refuser texte, illustration et en général tous contenus qui seraient contraires aux bonnes mœurs, ou en infraction avec la législation.

4.8 - Dans le cadre de la création d'un site Internet la responsabilité de Netemedia est limitée au site internet et à son contenu dont elle a le contrôle direct.

4.9 – En tout état de cause la responsabilité de Netemedia est expressément limitée à hauteur de 30% (trente pour cent) du marché.

5 - Obligations du cocontractant

5.1 - Dans le cas où le client fournit à Netemedia les informations nécessaires à l'exécution de la commande (documentation technique, contenu iconographique et textuel du site Internet etc...), ces informations devront être transmises dans les délais et selon les spécifications de Netemedia. En cas de retard dans la remise de ces informations il convient de noter que le délai de réalisation de la prestation sera reporté en conséquence.

5.2 - Le cocontractant s'engage à donner toutes facilités aux consultants de Netemedia pour la bonne exécution de leur mission et notamment :

- à assurer la disponibilité, la coopération et la compétence de toutes les ressources humaines nécessaires ;
- à se concerter sans retard avec Netemedia dans le but de faire face à toutes les situations nécessitant une prise de décision rapide ;
- à ne pas faire état vis-à-vis des tiers, des recommandations ou rapports émis par Netemedia qu'après accord explicite de celle-ci ;
- à obtenir et conserver à jour, le cas échéant, toutes les autorisations légales, réglementaires et/ou administratives qui seraient nécessaires à la mise en œuvre des prestations objet du contrat et notamment à respecter les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés.

6 - Propriété

Sauf mention contraire inscrite dans la proposition commerciale il est porté à la connaissance du cocontractant que Netemedia reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations multimédia, résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

7 - Prix des services, facturation, règlement

7.1 - Les prix des prestations - création de site Internet, création multimédia - proposés sont ceux mentionnés dans la proposition commerciale ; ils s'entendent hors taxes et sont payables en euros selon la modalité suivante : 25% à la commande (signature de la proposition commerciale), 25% lors la validation de la charte graphique ; 25% en cours de développement et 25% à la livraison, sauf autre accord précisé sur la proposition commerciale. Une facture est émise à chaque étape d'exécution du contrat.

7.2 - La signature de la proposition commerciale par le client vaut reconnaissance du versement de l'acompte.

7.3 – En cas de décision unilatérale du cocontractant d'interrompre la mission, les dispositions légales seront applicables, notamment les articles 1794 et suivants du Code Civil.

8 – Retard de paiement

Sauf report explicitement convenu entre les parties, le défaut de paiement par le cocontractant de l'une ou quelconque des échéances à expiration d'un délai de 30 jours à compter de la date de la facture entraîne :

- l'application automatique d'intérêts de retard (loi n°92-1442 du 31 décembre 1992), prorata temporis sur la base de deux fois le taux d'intérêt légal, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ;
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de paiement prévu ;
- la suspension de toutes les prestations en cours, quels que soient leur nature et leur état d'avancement, jusqu'à paiement intégral des sommes dues, intérêts de retard compris, et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts et du droit de Netemedia de résilier le contrat.
- depuis le 1^{er} janvier 2013 une indemnité forfaitaire de 40 € est due de plein droit pour les créances impayées.



9 - Hébergement

9.1 - Prestation

Les prestations d'hébergement proposées sont fournies par un prestataire partenaire tiers.

Un contrat sera passé entre Netemedia et ce partenaire tiers et les conditions générales de ce partenaire seront applicables à la prestation d'hébergement.

Ces conditions seront remises au cocontractant (lien vers la page des conditions générales de vente sur le site du partenaire) lors du choix du partenaire.

9.2 - Responsabilité

9.2.1 - Dans le cas de la défaillance du prestataire d'hébergement, Netemedia s'engage à trouver et à proposer au cocontractant une solution alternative pour y remédier, mais Netemedia se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance dont les causes ne seraient lui être directement imputables.

9.2.2 - En aucun cas, Netemedia ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du client ; de produits défectueux que le client a vendu par l'intermédiaire de son ou ses sites ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du client ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues à la conservation des nom de domaines.

9.2.3 - Netemedia ne peut être redevable d'aucune taxation ou autres frais en relation avec les achats faits à partir du site client. Le client accepte de prendre la pleine responsabilité des taxes et frais de toutes natures associés aux produits vendus.

9.2.4 - Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, Netemedia ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment les difficultés d'accès

au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du client ; les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client ; le mauvais fonctionnement des équipements ou le non savoir-faire du client, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à internet et/ou en cas de force majeure ; les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

9.2.5 - Utilisation du compte

Le compte client est strictement personnel, il est accessible par un login et un mot de passe confidentiel. Le client est responsable de l'usage de son login et de son mot de passe, toute connexion effectuée en utilisant ces login et mot de passe sera réputée l'avoir été par le client.

Netemedia ne sera en aucun cas responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des login et mot de passe.

9.3 - Prix, facturation, règlement

Les prix des prestations d'Hébergement et services associés sont ceux mentionnés dans la proposition commerciale; ils s'entendent hors taxes, sont payables en euros, d'avance et à réception de la facture.

9.4 - Durée, renouvellement et dénonciation du contrat, suspension

9.4.1 - La prestation d'hébergement est conclue pour une durée annuelle qui commence à courir à compter de la date de la conclusion du contrat entre Netemedia et le prestataire tiers. Le contrat est renouvelé par tacite reconduction, pour une durée identique à celle fixée lors de sa précédente conclusion, selon les tarifs et conditions de Netemedia à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions de l'article 9.4.3.

9.4.2 - Le client sera prévenu par courriel, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction

9.4.3 - Toute dénonciation devra être



faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : Netemedia – 8 rue Calmels, 75108 Paris au plus tard un (3) mois avant la date anniversaire du contrat.

9.5 - Clause résolutoire

En tenant compte de l'article 9.4.2, Netemedia peut cesser sa prestation à tout moment sans pénalité, si le client ne suit pas les termes de ce contrat, ceci comprenant l'impayé, Netemedia se réserve le droit de faire payer des frais de rétablissement. Les comptes dont les factures sont impayées au delà de 7 jours pourront voir leur service interrompu, et tous les fichiers et email du compte pourront être rendus inutilisables. Cette interruption de service ne relève pas le client de l'obligation de paiement des factures en cours, seule une demande écrite d'arrêt du compte sera prise en compte.

10 - Nom de domaine

10.1 - Prestations

Netemedia offre de procéder à l'enregistrement de noms de domaine avec les extensions .com, .net et .org, ainsi que .fr et autres extensions disponibles en France.

Le cocontractant est propriétaire des noms de domaine réservés par Netemedia.

Netemedia assure le rôle de contact technique.

Netemedia s'engage à tout mettre en œuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom de domaine choisi mais ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat.

Netemedia assurera l'intervention technique sur les noms de domaine (changement de DNS etc...).

10.2 - Disponibilité et enregistrement d'un nom de domaine

Du fait des délais qui peuvent séparer la recherche de l'enregistrement du nom de domaine envisagé, l'indication de la disponibilité de ce nom ne constitue nullement la garantie de pouvoir effectivement procéder à son enregistrement. La disponibilité d'un nom

de domaine et son enregistrement ne sauraient constituer une garantie contre toute revendication de tiers sur tout ou partie de ce nom.

10.3 - Acceptation préalable du client des règles administratives et techniques de nommage, ainsi que des règles de résolution des conflits

10.3.1 - Chaque demande d'enregistrement implique l'acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage ainsi que des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

10.3.2 - Il appartient au client de fournir à Netemedia les justificatifs éventuellement requis pour l'enregistrement considéré, tel un Kbis ou l'identifiant au répertoire INSEE pour un nom portant l'extension .fr ou encore le certificat d'enregistrement à l'INPI pour un nom portant l'extension .tm.fr.

10.4 - Prix du service, paiement

Les prix en vigueur sont ceux mentionnés sur la proposition commerciale signée et retournée par le client. Les prix s'entendent en hors taxes et sont payables en euros à réception de la facture.

10.5 - Enregistrement de la commande

L'enregistrement du nom de domaine du client ne sera pris en considération qu'à réception par Netemedia de la proposition commerciale dûment remplie et signée par le client accompagnée du règlement et des justificatifs nécessaires.

10.6 - Prise d'effet de l'enregistrement

L'enregistrement du nom de domaine n'est effectif qu'à compter de la mise à jour des bases de données des organismes concernés (Afnic, Internic) et du temps de propagation des DNS.

10.7 - Responsabilité du fait de

l'enregistrement d'un nom de domaine

10.7.1 - Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement

10.7.2 - En aucun cas, Netemedia ne saurait être tenu pour responsable à quelque titre que ce soit de recours, amiables ou contentieux, dont le client pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

10.7.3 - Le client s'engage à garantir Netemedia de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre du fait de l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

11 – Maintenance du site

Dans le cas où le client souscrit à l'une des offres de maintenance proposées par Netemedia les conditions ci-après sont alors applicables.

11.1 - Le contrat de maintenance est conclu pour une durée de 3 mois (le délai court à la date d'émission de la facture).

11.2 - Le contrat est reconduit par tacite reconduction à la fin de la période.

11.3 - Pour interrompre le contrat de maintenance le client doit informer Netemedia par mail de cette décision (support@netemedia.fr) 15 jours avant la fin de l'échéance.

11.4 - L'offre de maintenance (devis ou offre plus complète) acceptée par le client comporte le nombre d'heures de maintenance allouée chaque mois. Le client dispose d'un crédit horaire courant sur la période de facturation. Un cumul des heures peut avoir lieu (après accord explicite et écrit de Netemedia) sur 1 trimestre supplémentaire. Ainsi au maximum le client peut disposer d'un crédit horaire correspondant à 6 mois de temps. Dans ce cas les actions de maintenance seront imputées sur les heures les plus anciennes.

11.5 - Si le client décide d'interrompre le contrat de maintenance les heures non consommées sont alors considérées comme effectuées et aucun remboursement ne pourra être demandé.

11.6 - Dans le cadre du contrat de maintenance le client peut demander des

évolutions techniques du site dans la limite du nombre d'heures souscrites.

11.7 - L'achat d'art et la réalisation de prestations graphiques sont exclues du contrat de maintenance (sauf disposition contraire présente dans la proposition commerciale ou le devis).

11.8 - Les demandes doivent être formulées par un responsable désigné par le client auprès de Netemedia. Un compte nominatif sera alors créé dans l'espace dédié : la zone 51

(<https://zone51.netemedia.fr>). Toute demande qui sera formulée en dehors de ce cadre est susceptible de ne pas être prise en compte par nos équipes. En cas de changement de responsable Netemedia devra être immédiatement prévenu afin de supprimer le compte et d'en créer un nouveau.

11.9 - Pour chaque demande formulée une estimation du temps de résolution est alors faite par Netemedia. L'unité de temps minimum est de 15 minutes. Un chef de projet chez Netemedia qualifie la demande reçue du client et l'affecte aux équipes. Une date estimée de réalisation est alors précisée.

11.10 - Lors de la soumission d'une demande il existe 3 niveaux de priorités : Bas / Normal et bloquant-immédiat. C'est le chef de projet de Netemedia qui qualifie de manière définitive une demande. Le traitement de la demande (en terme de délai) sera fonction de la priorité donnée à la demande :

- Bas : délai précisé par le chef de projet Netemedia
- Normal : 8 jours ouvrés
- Bloquant - Immédiat : 1 jour ouvré

Les équipes de Netemedia sont à votre disposition : 7/24 : de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

5/7 : du lundi au vendredi

Important : ce délai ne s'applique qu'aux demandes de maintenance. Le délai de réalisation d'une évolution dépendra du degré de complexité de cette dernière et de la charge de travail

des équipes de Netemedia au moment de la demande.

Netemedia s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour respecter les délais mentionnés dans les présentes conditions mais ne peut être tenu à une obligation de résultat quant à ces délais.

11.11 – Si une demande formulée dépasse le nombre d'heures de maintenance restant au client le chef de projet Netemedia proposera alors au client un devis complémentaire afin de réaliser l'intervention.

11.12 – L'ensemble des actions et le décompte des heures est noté sur la zone 51 dans l'espace privatif du client.

12 - Obligation d'information

Le client s'engage à informer, par écrit, Netemedia de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, modification de sa domiciliation bancaire, etc.).

13 - Confidentialité

13.1 - Netemedia et le cocontractant s'engagent à ne pas divulguer d'informations et/ou de documents concernant l'activité, les travaux, le savoir-faire et les méthodes de l'autre partie auxquels ils sont présumés n'avoir accès qu'à titre confidentiel dans le cadre de leurs relations contractuelles.

13.2 – Le cocontractant autorise Netemedia à citer son nom parmi ses références.

13.3 - Netemedia se réserve le droit d'insérer en bas de la page d'accueil du client (ou sur une page spéciale nommée crédits) et de façon discrète : Conception et réalisation : Netemedia avec un lien hypertexte pointant vers le site Internet de la société Netemedia.

14 - Force Majeure

Ont pour effet de suspendre les obligations contractuelles de Netemedia les cas fortuits ou de force majeurs telles que : le vol ou la destruction de l'outil de production, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de notre entreprise ou celle d'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

15 – Clause résolutoire de plein droit

En cas de non paiement à l'échéance, ou de non respect par le cocontractant de l'une quelconque de ses obligations et huit jours après une mise en demeure restée sans effet, Netemedia pourra résilier unilatéralement le contrat, les acomptes éventuellement versés demeurant sa propriété à titre d'indemnité forfaitaire sans préjudice de toute autre indemnité.

16 – Clause de réserve de propriété

Le vendeur se réserve la propriété des biens et services désignés dans la proposition commerciale acceptée par le cocontractant ; notamment maquettes graphiques, documentation technique et code source du site ; jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

17 - Loi applicable et Attribution de juridiction

17.1 - La loi applicable au contrat est la loi française.

17.2 – Le Tribunal de Commerce de Paris est expressément compétent pour tous différents pouvant découler ou susceptibles de naître entre les parties à l'occasion de leurs relations, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie et ce même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires par voie de référé ou requête.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales ci-dessus, rédigées sur 6 pages, et les accepter sans réserve.

Signature